L'ABBAYE BÉNÉDICTINE

DE

NOTRE-DAME-AUX-NONNAINS

DE TROYES

DES ORIGINES A L'ANNÉE 1519

PAR

Régis ROHMER

Élève de l'École des Hautes-Études.

INTRODUCTION — BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE EXTÉRIEURE DE L'ABBAYE

CHAPITRE PREMIER

L'ABBAYE, SON HISTOIRE JUSQU'A LA FIN DU XII° SIÈCLE

Ses origines sont fort anciennes : son existence remonte sans doute à l'épiscopat de Saint-Leuçon, 19° évêque de Troyes (651-656), qui fonda à l'extrémité de la ville un collège de chanoinesses.

D'ailleurs, on trouve des fondations analogues vers le même temps, dans les régions voisines. — Hypothèses invraisemblables de quelques auteurs du xvii et du xviii siècle sur les origines romaines de l'abbaye.

Une lettre d'Alcuin, une autre de saint Bernard sont les seuls documents épargnés par l'incendie de 1188, qui détruisit une partie du couvent. L'abbaye reçut à cette occasion des chartes confirmatives de ses privilèges.

CHAPITRE II

DÉMÊLÉS DE L'ABBAYE DURANT LE XIII° SIÈCLE

Ils sont la conséquence de l'établissement de paroisses rivales sur son territoire.

1º Les Jacobins, installés dans la rue Saint-Paul vers 1232, provoquent de vives protestations de la part du couvent : la querelle atteint sa plus grande violence en 1307 et ne se termine qu'au début du siècle suivant.

2° Les Cordeliers se fixent sur la paroisse Saint-Jean, mais ils sont contraints de changer de quartier, le Saint-Siège ayant soutenu les prétentions de l'abbaye Notre-Dame-aux-Nonnains.

3º Les démêlés les plus violents sont amenés par la construction, aux portes de l'abbaye, de la Collégiale de Saint-Urbain, en 1262 : les religieuses, l'abbesse en tête, envahissent l'église dont les travaux étaient fort avancés, et la mettent à sac (mai 1266). A cette occasion, elles sont excommuniées par le pape ; cette sentence est renouvelée en 1268, à la suite de leur attitude insolente vis-à-vis du légat du Pape. — Dernier acte de violence en 1290 : l'abbaye ayant fait enlever les portes de la halle dite d'Ypres, appartenant au chapitre de Saint-Urbain, est condamnée à la restitution et aux frais.

CHAPITRE III

RELATIONS DE L'ABBAYE NOTRE-DAME-AUX-NONNAINS AVEC L'ÉVÊQUE DE TROYES ET LA CATHÉDRALE

1º Cérémonial du joyeux avènement de l'évêque de Troyes. Il vient à l'abbaye la veille de son intronisation, se rend au chapitre où il prête serment entre les mains de l'abbesse. Il passe la nuit au couvent; le lendemain, il exerce son droit de réformation et de visite, et il reçoit les insignes de son pouvoir. Il est alors levé sur une chaire par les quatre barons de la Crosse jusqu'à la cathédrale.

L'exercice du droit de réformation et de visite, contesté par l'abbaye à l'évêque Jean Léguisé, amène un grave désaccord avec ce prélat (1448-1449).

Les fréquentes violations de la règle bénédictine, le relâchement des mœurs dans l'abbaye au xv^e siècle nécessitent l'intervention du pouvoir épiscopal : l'évêque Guillaume Parvi prononce la clôture de Notre-Dame-aux-Nonnains en juillet 1519.

2º Relations de l'abbaye avec la cathédrale. — Gratifications données aux chanoines pour la célébration de certains offices au couvent (rissolles).

CHAPITRE IV

DROITS PAROISSIAUX DE L'ABBAYE

1º Droits sur la paroisse Saint-Jacques : confirmés en 1189 par Manassès, évêque de Troyes. L'abbesse a le droit de présenter le curé; elle partage avec lui les offrandes (droits utiles). — Institution et serment des

marguillier, sonneur et fossoyeur. Privilèges divers (droits honorifiques).

2º Droit de patronage sur la cure de Saint-Jean avec ses dépendances, Saint-Nicolas et Saint-Pantaléon.

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE INTÉRIEURE DE L'ABBAYE

CHAPITRE PREMIER

DESCRIPTION DE L'ABBAYE

L'église Saint-Jacques-aux-Nonnains : son beau portail, son clocher, son cimetière. — L'église abbatiale : ses nombreuses chapelles, vitraux et armoiries. — Le trésor : reliques et livres liturgiques, principalement l'évangéliaire.

Le pavillon qui servait d'entrée à l'abbaye donnait sur la Croisette, appelée aussi place ou lice. — Les bâtiments claustraux : cuisines, réfectoire, dortoir, chapitre, maison de l'abbesse, cloître et jardins. — Dépendances : caves, greniers, granges, prisons. — L'école de Notre-Dameaux-Nonnains était une des trois grandes écoles de la ville ; les deux autres étaient celles de Saint-Jean et de Saint-Remy.

CHAPITRE II

LA VIE A L'ABBAYE

Prières, offices, propres des saints. — Usages liturgiques, notamment la fête du Grand Jeudi et la cérémonie des trois Maries. — Cérémonial usité pour l'enterrement d'une religieuse.

Costume des religieuses. — Leur nourriture : repas ordinaire, repas de carême. — Table de l'abbesse.

CHAPITRE III

LE PERSONNEL DE L'ABBAYE

L'abbesse : depuis le xim siècle, son élection a lieu au scrutin. — Nombre des religieuses à différentes époques. — La prieure. — Les dames officières : trésorière, dame du vestiaire, aumônière, etc...

CHAPITRE IV

PRIVILÈGES DE L'ABBAYE NOTRE-DAME-AUX-NONMAINS

Le principal est le privilège du joyeux avènement de l'évêque.

TROISIÈME PARTIE

TEMPOREL DE L'ABBAYE

CHAPITRE PREMIER

Constitution du temporel. — Donations provenant des comtes de Champagne, des confréries, des seigneurs et même du roi de France.

CHAPITRE II

Possessions de l'abbaye Notre-Dame-aux-Nonnains dans la ville et aux environs, à Bouilly-Souligny, Saint-Pouange, Chanlot, Pains.

CHAPITRE III

Justice de l'abbaye : elle jouit de la basse, moyenne et haute justice, sauf du droit d'exécuter les sentences capitales.

Officiers de justice de l'abbaye : le grand maire et ses sergents. — Au xiv° siècle, le procureur de l'abbaye est intermédiaire entre celle-ci et la royauté pour les procès portés devant la cour du roi. — Étendue de cette justice dans la ville.

CHAPITRE IV

Droits de franchise et d'asile pour tous les habitants vivant sur les terres de l'abbaye.

CHAPITRE V

Administration du temporel. — Le gouverneur du temporel. — Le conseil de l'abbaye. — Les comptes.

CHAPITRE VI

Relations de l'abbaye avec la royauté au sujet de son temporel. — La situation précaire de l'abbaye au xiv° et au xv° siècle nécessite l'intervention royale.

CONCLUSION

APPENDICES

I. — Catalogue des abbesses : leur descendance, les actes principaux de leur abbatiat, inscriptions tombales.

- II. Catalogue des actes principaux de l'abbaye, de 1180 à 1519.
 - III. Pièces justificatives.
- IV. Plans et dessins provenant des Archives de l'Aube et de la bibliothèque de Troyes.

TABLE DES MATIÈRES

